

Enseignement néerlandophone à Bruxelles**Apprendre la langue de Vondel dès la maternelle**

La semaine dernière, le ministre flamand de l'Enseignement Frank Vandenbroucke présentait plusieurs mesures à appliquer à l'enseignement flamand en général, mais plus particulièrement à Bruxelles, afin de renforcer l'intégration des enfants allochtones. Le ministre bruxellois Guy Vanhengel, chargé de l'Enseignement au sein de la Commission communautaire flamande (VGC), attend avec impatience la première table ronde sur l'enseignement néerlandophone à Bruxelles. A l'agenda, une douzaine de propositions concrètes dont certaines ont déjà été débattues au Conseil et au Collège de la VGC.

Apprentissage des langues

Pour Guy Vanhengel, des mesures visant à renforcer l'apprentissage des langues dès l'enseignement maternel doivent être sérieusement développées. Car seulement 10 % des petits parlent le néerlandais à la maison et 42,5 % sont allophones. Il serait ainsi, selon lui, judicieux d'encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école flamande dès l'âge de 5 ans, ou au plus tard en 3^e maternelle, pour pouvoir avoir accès à l'enseignement primaire néerlandophone. Une autre option serait de fixer l'obligation scolaire à 5 ans au lieu de 6 ans mais il s'agit d'une compétence fédérale. Et pourquoi ne pas mettre en place des assistants linguistiques, pouvant venir en aide aux instituteurs de maternelle

pour les classes comptant une majorité d'allophones ? *"L'apprentissage aussi bien du néerlandais que du français dans l'enseignement primaire peut incontestablement être amélioré par une différenciation poussée entre les enfants d'origine néerlandophone et ceux d'origine francophone. Les Néerlandophones ont tout intérêt à avoir plus de cours de français".* Et les Francophones pourraient avoir plus de cours de néerlandais. *"Dans l'enseignement secondaire, poursuit Guy Vanhengel, il faut absolument continuer à développer et surtout à appliquer le programme scolaire bruxellois. La différenciation linguistique doit également être stimulée dans le premier degré du secondaire dans lequel il faut aussi stimuler l'introduction d'une troisième année en vue d'améliorer la connaissance du néerlandais comme langue d'instruction".*

Parents plus impliqués

Le ministre bruxellois est également partisan d'un renforcement de la participation des parents. Ceux d'enfants où la langue parlée à la maison n'est pas le néerlandais doivent être encouragés à s'impliquer personnellement en apprenant la langue de Vondel. Il y va de l'intérêt de l'enfant. *"Est-ce trop demander d'attendre d'eux qu'ils fassent un effort qu'ils imposent eux-mêmes à leurs enfants ?"*, s'interroge Guy Vanhengel. Cette mesure semble être dictée par le bon sens même.